

rÉsumÉ descriptif de la certification (fiche rÉpertoire)

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé (cadre 1)** |  |
| **LICENCE PROFESSIONNELLE** Santé, vieillissement et activités physiques adaptées | |

|  |  |
| --- | --- |
| **(cadre 2) Autorité responsable de la certification** | **Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)** |
| Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention | Recteur de l’académie, chancelier des universités ; Président de l’université |

|  |  |
| --- | --- |
| **Niveau et/ou domaine d’activité (cadre 4)** |  |
| **Niveau II (Nomenclature de 1967)** | |
| Code NSF  335 Animation sportive, culturelle et de loisirs,  411 Pratiques sportives (y compris: arts martiaux). | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé du référentiel d’emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)** |  |
| * **Usages numériques** * **Exploitation de données à des fins d’analyse** * **Expression et communication écrites et orales** * **Positionnement vis à vis d’un champ professionnel** * **Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle structurée** * **Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l’activité physique à un public de seniors** * **Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l’activité physique des publics seniors** * **Gestion de projet et de structure dans le secteur de l’APA et de la santé** | |
|  | |

**Compétences ou capacités évaluées**

**Bloc 1 : Usages numériques**

Utiliser les outils numériques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

**Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d’analyse**

* Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
* Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
* Développer une argumentation avec esprit critique.

**Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales**

* Se servir aisément des différents registres d’expression écrite et orale de la langue française pour présenter une production et/ou argumenter un point de vue.
* Se servir de la compréhension et de l’expression écrites et orales d'une langue étrangère

**Bloc 4 : Positionnement vis à vis d’un champ professionnel**

* Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention.
* Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d’un contexte.
* Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

**Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d’une organisation**

* Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
* Respecter les principes d’éthique et de déontologie.
* Travailler en équipe autant qu’en autonomie et responsabilité au service d’un projet.
* Se mettre en recul d’une situation, s’auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

**Bloc 6 : Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l’activité physique des publics seniors**

* Concevoir et enseigner des programmes d’activités physiques adaptées à différents publics seniors
* Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité ;
* Adapter les programmes d’APA en fonction des projets et des résultats
* Inscrire son programme dans les autres actions, activités, situations concernant les personnes.
* Assurer la sécurité physique et morale des individus et des groupes.
* Animer et mobiliser les pratiquants pour un investissement optimal, l’entretien et l’amélioration de la condition physique et des pouvoirs d’agir de chacun
* Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
* Mobiliser une expérience approfondie des pratiques physiques et l'analyse de cette expérience pour conseiller les pratiquants
* Faire apprendre les conditions d’une pratique en sécurité ainsi que les principes et règles à respecter pour éviter les accidents

**Bloc 7 : Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l’activité physique des seniors**

* Evaluer les caractéristiques bio-psycho-sociales, les attentes et motivations des publics ainsi que leurs conditions de vie
* Conseiller les séniors sur leurs activités physiques et le maintien de leur qualité de vie, de leurs potentialités et de leur autonomie dans leur projet de santé et de vie
* Conseiller et accompagner la personne pour l’inscrire dans un réseau social et un réseau d’intervenants et de structures pouvant participer à sa santé et à sa qualité de vie.
* Participer à la mise en projet de la personne.

**Bloc 8 : Gestion de projet et de structure dans le secteur de l’APA et de la santé auprès de public séniors**

* Analyser et évaluer les politiques de santé et de bien-être de la structure dans leur environnement institutionnel et local
* Problématiser ses actions et ses projets au regard des caractéristiques de la structure et des politiques publiques dans le secteur de la santé et des personnes âgées.
* Concevoir, financer et gérer un projet d’intervention en activités physiques adaptées auprès d’un public de seniors
* Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires du secteur du sport, de la santé et le droit du travail.
* Coordonner une équipe d’intervenants (bénévoles ou salariés) en activités physiques et/ou sportive
* Interagir et se coordonner avec les autres professionnels (paramédical, médical, sportifs) de la structure et l’environnement de vie de la personne
* Présenter et Communiquer avec les équipes de direction des structures (EHPAD et autres) et avec les décideurs pour valoriser ses projets.
* Gérer matériellement un projet (budget et logistique)

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteurs d’activité ou types d’emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)** |  |
| **Secteurs d’activités**  93 Activités sportives, récréatives et de loisirs  **Mots clefs des secteurs accessibles**  SENIORS ; FORME ; SANTE ; ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE, PREVENTION | |
| **Types d’emplois accessibles**  Coach santé  Chargé de développement  Conseiller santé forme  Educateur sportif –  **Mots clefs des emplois accessibles**  Coordination ; développement; coaching forme ; éducateur sportif ; réadaptation/rééducation | |
| **Codes des fiches ROME les plus proches :**  G1204 : Éducation en activités sportives  G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents | |
| **Réglementation d’activités**  Articles L212-1 du Code du sport et R212-89 du Code du sport. | |
|  | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Modalités d’accès à cette certification (cadre 7)** | | | |  |
| Descriptif des composantes de la certification :  Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.  Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence. | | | | |
| Conditions d’inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys | |
| Après un parcours de formation sous statut d’élève ou d’étudiant | X |  | Le jury est composé d’enseignants chercheurs,  d’enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant  contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur  compétence sur proposition des personnels chargés de  l’enseignement | |
| En contrat d’apprentissage | X |  |  | |
| Après un parcours de formation continue | X |  | idem | |
| En contrat de professionnalisation | X |  |  | |
| Par candidature libre |  | X |  | |
| Par expérience | X |  | Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants  chercheurs et 2 professionnels. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liens avec d’autres certifications (cadre 8)** | **Accords européens ou internationaux (cadre 9)** |
| Selon les parcours types suivi ou/et les secteurs d’activités professionnels d’exercices, des diplômes ou des certifications d’autres ministère ou de branches professionnelles peuvent être visés. | Ne rien indiquer mais signaler si vous avez lu des choses particulières |

|  |  |
| --- | --- |
| **Base légale (cadre 10)** |  |
| Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :  Sera complété par la DGESIP avec l'ensemble des arrêtés pour les différents établissements habilités ou accrédités pour délivrer la mention de LP concerné.  Références autres :  - Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence  **- Arrêté du 22 janvier 2014,** fixant les modalités d’accréditation d’établissements d’enseignement supérieur  **- Arrêté du 22 janvier 2014,** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master  - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle  - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle  - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle  - Décret VAE – Code de l’éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015** | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour plus d’information (cadre 11)** |  |
| Statistiques :  Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.  Autres sources d'informations :  Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.  Lieu(x) de certification :  Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention  Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l’organisme certificateur :  Historique : | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Liste des liens sources (cadre 12)** |  |
| Site Internet de l’autorité délivrant la certification  Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention. Pour ce faire une liste générique de lien web sera générée ; charge aux DSI des établissements d'assurer le renvoi sur les pages ad hocs de leurs sites web (à faire : AA + GR) | |